

◆ CALENDRIER

Enseignements et évaluations de septembre à fin février ou fin mars.

◆ CONDITIONS D'ADMISSION

> En formation initiale

L'accès à la spécialité est ouvert aux étudiants titulaires d'une première année de Master en droit ou équivalent. Il est également subordonné à de solides connaissances en droit communautaire.

> En formation continue

Contactez le Service de Formation continue pour toute demande de V.A.P.

21 rue du Maréchal Lefebvre
67100 > Strasbourg
03 68 85 49 20
sfc-contact@unistra.fr

◆ CANDIDATURES

Les candidatures s'effectueront uniquement par voie électronique sur le site internet de la Faculté de droit (<http://droit.unistra.fr/>) **entre le 1er avril et le 12 juin 2015.**

L'ensemble des pièces à fournir et renseignements utiles sera communiqué lors de l'inscription.

L'examen des candidatures se fait sur dossier. Publication de la liste des admis au début du mois de juillet.

◆ RENSEIGNEMENTS

Service des Masters
Marianne WENDLING
03 68 85 82 09
wendlingm@unistra.fr

Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion
1 place d'Athènes - B.P. 66
67045 Strasbourg cedex

2015 - 2016

Master 2 DROIT

> Mention

Droit de l'Union Européenne

> Spécialité

DROIT PÉNAL DE L'UNION EUROPÉENNE



<http://droit.unistra.fr/>



◆ PRESENTATION

Depuis une quinzaine d'années, l'Union européenne construit un nouvel espace de mobilité des personnes, l'Espace de liberté, de sécurité et de justice. Le traité de Lisbonne renforce les moyens des institutions de construire cet espace et d'en assurer, en partenariat avec les Etats membres, une mise en œuvre effective. De nombreux actes de l'Union, comme la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme sont ainsi venus remodeler le droit pénal national substantiel ainsi que le droit processuel.

Ces influences sont encore souvent méconnues dans les universités françaises. Cette spécialité a pour ambition d'inciter à une réflexion approfondie sur le droit général de l'Union et ses développements les plus récents, et de former les étudiants à la maîtrise d'un domaine juridiquement complexe, le droit pénal de l'Union Européenne.

La formation permet d'abord aux étudiants d'approfondir leurs connaissances du droit de l'Union, y compris dans ses aspects théoriques. Elle leur assure ensuite une compréhension extensive des grands principes du droit pénal européen (libre circulation des personnes, libre circulation des jugements et des preuves, adoption des actes de l'Union, interactions normatives, principes communs du droit pénal...). Elle permet enfin une spécialisation dans l'étude des politiques qui structurent l'espace de liberté, de sécurité et de justice (coopération judiciaire et policière, politique migratoire, politique de lutte contre la criminalité organisée, politique de lutte contre le terrorisme).

Cette formation est conçue pour assurer un apprentissage de la méthodologie de recherche et des techniques de traitement de cas pratiques, apportées par des professionnels. Elle inclut aussi une préparation à l'insertion professionnelle.

◆ DEBOUCHES

Cette spécialité est conçue pour permettre la formation des candidats aux concours de la fonction publique européenne ou aux postes de responsabilité dans les instances françaises agissant dans ce domaine européen, y compris les associations.

Par ailleurs, les champs d'enseignements de cette spécialité en font une formation privilégiée à l'inscription en doctorat.

◆ RESPONSABLE DE LA FORMATION

Catherine HAGUENAU-MOIZARD
Professeure des Universités

◆ PROGRAMME

SEMESTRE 3 (30 ECTS)

UE 1 Droit général de l'Union Européenne (9 ECTS)

- Théorie générale de la reconnaissance mutuelle et de l'harmonisation 20h
- Droit du marché intérieur – principes généraux 20h
- Protection des droits fondamentaux dans l'Union Européenne 15h

UE 2 Enseignements fondamentaux de droit pénal international et européens (9 ECTS)

- Droit pénal international
- Droit pénal européen des droits de l'homme
- Droit de l'espace de liberté, de sécurité et de justice
- Droit pénal et interactions normatives européennes

UE 3 Politiques de coopération (6 ECTS)

- Coopération judiciaire
- Coopération policière

UE 4 Langue (3 ECTS)

UE 5 Préparation à l'insertion professionnelle ou à la méthodologie de la recherche (3 ECTS)

SEMESTRE 4 (30 ECTS)

UE 1 Politiques et actions de l'Union européenne (6 ECTS)

- Politique d'immigration et d'asile 20h
- Contrôle des frontières (à confirmer) 15h
- Lutte contre le terrorisme 15h
- Lutte contre la criminalité organisée 15h

UE 2 Relations extérieures de l'Union Européenne (3 ECTS), deux matières à choisir parmi :

- Compétences externes de l'Union Européenne et de la Communauté 15h
- Politique étrangère et de sécurité commune 15h
- Dimension extérieure de l'ELSJ 15h

UE 3 Unité libre (3 ECTS)

Deux enseignements choisis dans d'autres masters avec l'accord de l'équipe pédagogique.

UE 4 Stage ou mémoire (18 ECTS)